

30 SEP. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Régie de l'énergie, attention du secrétaire
 Boite postale 001 TOUR de la bourse
 800 place Victoria 2^e étage
 Bureau 255 H4Z 1A2
 Montréal, Québec

Le 26 septembre 2005

à qui de droit

Je vous écris pour faire une plainte au sujet de la hausse que Hydro-Québec veut faire au 1^{er} AVRIL 2006 de 3%. Ce n'est pas justifié car vu que l'essence augmente faudrait faire pareil voyez donc! On est la province qui produit le plus grand nombre d'électricité et en plus on l'exporte aux États-Unis. On le vend moins cher en plus. Quand on est capable de faire cela je crois que la hausse n'est pas justifiée. Vous savez on peut pas dire que l'électricité coûte cher à produire s'est un ressource naturelle qui passe déjà dans nos barrages déjà construits et avec moins d'entretien que si ça serait de l'essence, huile ou autres combustibles à produire. Je pense que la réponse est claire j'aurais pu rallonger encore sur le sujet mais je pense que vous avec une bonne étendu de la plainte.

veuillez agréer mes salutations
 les plus distinguées

Pascal Guard